

Li conte dou Graal de Chrétien de Troyes.

Bien que Chrétien de Troyes soit considéré comme le plus grand « romancier » médiéval français, peu d'informations nous sont parvenues à son sujet.

En effet, ce qu'aujourd'hui nous appelons « les droits d'auteur » n'existaient pas à l'époque. A dire vrai, il n'y avait aucun concept de propriété intellectuelle, chacun était libre de remanier les textes à son envie sans autorisation préalable.

C'est pourquoi, les maigres informations que nous détenons à son égard sont généralement dues à ce qu'il dit de lui-même dans ses oeuvres, et plus particulièrement dans le prologue.

Ainsi, une partie des observations obtenues au sujet de « Perceval ou le conte du graal » - 5^{ème} et dernier roman de Chrétien de Troyes - se trouve dans les 68 premiers vers du texte.

Du point de vue **de la rédaction**, un fait incontestable est qu'il n'a pu être écrit après 1191 pour la simple et bonne raison que l'homme auquel il dédie son roman, Philippe d'Alsace (v. 11-13), meurt le 1^{er} juin 1191 de la peste. Cependant, on ne peut que supposer et ce en raison des louanges abondantes qu'il fait de Philippe, comte de Flandres qui « *aime la vraie justice et la légalité et la Sainte Eglise, et hait toute bassesse* », qu'il a fréquenté la cour de ce dernier après avoir fréquenté celle de Marie de Champagne qui lui imposa « Lancelot ».

Dans cette optique-là, on a supposé qu'il s'était mis au service de Philippe vers 1181-1182. De ce fait, « Le conte du graal » a probablement été rédigé entre 1181-82 et 1190.

Jean Frappier dans « Chrétien de Troyes et le mythe du Graal » affirme que lorsque du vers 62 au vers 65, Chrétien révèle qu'il met « *en vers le meilleur récit, [...] Qui soit conté en cour royale* », il induit l'idée d'une époque où Philippe avait encore de l'influence. Mais sachant qu'il a été en conflit avec le roi Philippe-Auguste de 1181 à 1185, si l'on accepte son point de vue, cela réduirait dès lors considérablement les hypothétiques dates de rédaction.

Du point de vue **formel**, Chrétien nous déclare dès le 8^{ème} vers qu'il écrit un roman (« Crestiens seme et fet semance d'un romans que il ancomance, »). Il n'y explique bien évidemment pas ce qu'est à proprement dit un « roman » à cette époque.

Par conséquent, avant de continuer, nous allons nous attarder sur la définition du roman au Moyen Age.

Le terme « roman » désigne originellement **la langue romane** issue de la langue d'Oïl utilisée au nord de la France.

Par la suite, le terme « roman » est appliqué à tous les textes écrits en langue romane qu'ils soient en prose ou en vers, qu'ils soient narratifs ou non. Il s'oppose aux textes écrits en latin, notamment les textes officiels et sacrés. Progressivement, le mot « roman » représente un genre littéraire c'est-à-dire un récit fictif à épisodes centré autour d'un ou de plusieurs personnages.

A la fin du prologue, il rajoute qu'il rédige un « conte », c'est-à-dire un texte qui appartient au genre narratif, et donne une information de première importance :

LE TITRE qui est « Li conte dou graal ».

Il est d'ailleurs intéressant de savoir que Chrétien de Troyes est le premier à utiliser le mot « graal ». On suppose que ce terme vient du latin « cratella » qui désigne un vase et à partir du conte, il représente dans la tradition médiévale, une mystérieuse coupe aux pouvoirs magiques. Cependant, Chrétien de Troyes ne donne jamais de réelles explications sur les symboles exprimés dans son roman selon l'habitude au XII^e d'employer le langage symbolique ou abstrait pour parler de l'expérience intérieure.

Il ne donne aucune indication quant à la forme de son roman, mis à part au vers 63 où il utilise le vers « rimoier » c'est-à-dire « mettre en vers ». Malgré tout, les octosyllabes à rimes plates sont facilement identifiables.

Il expose aussi les grands principes de sa poétique qui s'articule autour de 3 notions :

LA MATIÈRE, LE SEN ET LA CONJOINTURE.

Chrétien de Troyes est bien connu pour son utilisation de la MATIÈRE DE BRETAGNE qui s'est développée à la cour d'Aliénor d'Aquitaine ainsi qu'à la cour de sa fille, Marie de France, en Champagne. La matière de Bretagne est baignée dans les traditions et les légendes celtiques transmises **oralement** par les conteurs bretons et gallois. Elle s'articule en général autour du cycle arthurien, mettant en scène le roi Arthur et les chevaliers de la table ronde, retrouvé dans Perceval ou le conte du Graal. Ainsi, Le conte du graal est bel et bien plongé dans la matière de Bretagne.

Mais, dans le prologue il parle d'une source **écrite** qu'est le livre que le comte lui a remis (v. 67). Ce livre n'a jamais pu être retrouvé mais de nombreuses recherches ont été exécutées pour retrouver les sources du texte de Chrétien. Une hypothèse avancée par Jean-Michel Bonnet dans « L'if et l'olivier : Sagesse et perdition d'après le conte du Graal de Chrétien de Troyes » est l'influence de textes bibliques connus par Chrétien en raison de sa probable origine juive et l'hypothèse de sa formation de clerc chez les cisterciens. Il explique son association avec les textes bibliques par le sen du roman. Pour lui, le sen va plus loin que l'idéal chevaleresque proposé par Jean Frappier (pour rappel, le chevalier doit allier loyauté, prouesse, sagesse et mesure, largesse et courtoisie, justice, défense, courage, foi, humilité et franchise). Comme le conte du Graal se sépare en deux parties c'est-à-dire Perceval partant à la recherche de son identité et qui réussit à se réaliser en tant qu'homme à part entière et Gauvain qui lui semble, au début, se connaître et puis qui finit par se perdre lui-même, Jean-Michel Bonnet interprète ces deux voies comme l'exemple de deux types d'hommes : le juste et le méchant. En d'autres termes, le Conte du graal présente les deux possibilités qui s'offrent à chaque homme : la voie de l'intériorité et celle de l'extériorité. Il associe son interprétation à un texte biblique et plus précisément au premier psaume où se retrouve la même observation ainsi que dans le Deutéronome et les Evangiles (dont Chrétien parle lui-même dans le prologue).

Toutefois, tout ceci n'est en aucun cas l'expression de Chrétien dans son prologue. En aucune façon, il ne développe explicitement l'orientation générale qu'il va suivre.

Cependant, on peut remarquer une similarité entre la conception des deux voies que Jean-Michel Bonnet propose et les éloges que fait Chrétien à propos du comte Philippe qui a choisi la bonne voie. Il explique, en effet, que deux voies s'ouvrent aux hommes : la droite celle de la charité et la gauche celle de la vaine gloire. On peut d'ailleurs remarquer que la gauche a cette connotation négative qu'elle a gardée pendant longtemps. Par après il explique que la vaine gloire vient de la « trompeuse hypocrisie » alors que celui qui choisit la voie de la charité fait le bien sans en parler, aime la justice, la loyauté et l'Eglise et demeure en Dieu en étant habiter par Dieu (v. 29-49). Il est donc fort possible qu'en réalité, en louant les activités pieuses du comte, il expose implicitement le sen du roman.

Pour ce qui est de la conjointure, il n'en parle pas non plus mais généralement il accorde une attention particulière portée aux effets de structure (miroirs, parallèles, correspondances entre des personnages ou des épisodes, etc.). Il agrmente les aventures de ses héros d'évènements imprévus et surprenants qui apparaissent souvent comme les signes du destin du chevalier et il les lie étroitement à la notion de quête. Celle-ci peut avoir pour objet un personnage disparu, un amour, une identité, une gloire ou une fin spirituelle. Il allie des éléments surnaturels et merveilleux à des effets de réel. Il exprime réellement le sens qu'il donne au mot conjointure dans « Erec et Enide » : il insiste sur l'ordonnance du récit, sur le contenu qui doit distraire

mais aussi apporter un enseignement et critique les contes décousus, sans unités, et s'en prend aux écrivains travaillant essentiellement pour l'argent ou gâchant leurs ouvrages en se répétant. Dans le conte du Graal, on voit l'aboutissement d'un choix littéraire particulier qu'il avait fait : des séquences narratives racontées successivement et concernant deux personnages différents à deux endroits différents.

Une autre métaphore a été relevée par Jean-Michel Bonnet. Lorsque Chrétien compare la rédaction de son roman à l'action agricole des semailles, il attire l'attention sur la possibilité d'une parabole évangélique. En effet, dans les Evangiles Jésus sème la parole de Dieu sur les terrains que sont les âmes des hommes. Mais la parole ne fait que passer par la bouche de Jésus, ce n'est pas lui qui invente son discours, il n'est qu'un passeur de sens. Et Chrétien précise lui aussi que le comte lui a donné un livre à mettre en forme. Pourtant, pour Jean-Michel Bonnet il est fort difficile de croire que Chrétien de Troyes n'est qu'un simple scribe et qu'il n'aurait fait que mettre en mots et en rimes les idées d'un autre. Et il estime ainsi qu'il y a ajouté une touche personnelle profitant de son expérience c'est-à-dire en conseillant d'être attentif à son domaine intérieur.

D'autres d'auteurs ont considéré le roman de Chrétien de Troyes comme inachevé et très vite celui-ci s'est retrouvé avec de nombreuses suites où malheureusement la notion de quête intérieure se perdit. Cette idée d'inachèvement fut appuyée par la déclaration de Gerbert de Montreuil qui justifie sa continuation de Perceval par la mort de Chrétien qui ne put malencontreusement terminer son récit.

Ainsi, l'inachèvement du récit n'était pas remis en doute malgré le fait que le conte du graal -qui est le plus long roman de Chrétien de Troyes (9067 vers) – contienne un explicit. Par après, Il y eut de nombreuses controverses à ce sujet. Certains philologues se sont demandés si quelque copiste n'avait pas fait une fausse manœuvre en adjoignant la partie de Gauvain au Roman de Perceval. Toutefois, à l'heure actuelle, on a tendance à considérer le roman comme un tout, bien que le récit de Gauvain soit un peu délaissé par l'analyse des philologues. D'ailleurs, Jean-Michel Bonnet affirme que Chrétien de Troyes a parfaitement terminé son roman avec toute la beauté et la finesse possible. Il le considère comme un tout structuré et cohérent.

Malgré les nombreuses informations retrouvées dans le prologue, le conte du graal reste encore très énigmatique pour de nombreux philologues et sujet à nombreuses interprétations.